



Monsieur le président du CTL,

Pour les motifs exposés ci-dessous, les représentants du personnel boycottent le comité technique local convoqué pour le 10 novembre 2016 :

- La suppression de 1815 emplois à la DGFIP pour 2017.
- La dégradation des conditions d'exercice des missions au sein de la DGFIP.
- L'incapacité manifeste du Directeur Général à défendre ses agents et ses services.
- Les régressions que celui-ci leur impose dans ses choix stratégiques pour notre administration.
- Les décisions unilatérales prises par le Directeur Général concernant les règles de vie quotidienne des agents, preuve d'une absence de dialogue social.
- La remise en cause du statut du fonctionnaire garant de l'égalité du citoyen devant la loi.